

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Vannes (56000)

## Réponses de Bernard Crespy, au nom de la liste « vannesprojetcitoyens ensemblepour 2020 »

– le 10/02/2020 à 00:43 –

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Appliquer toutes les directives du Plan de Déplacements Urbains communautaire, en particulier la réduction de la part modale de la voiture individuelle en développant la place du vélo.*

*S'investir au sein de notre agglomération, GMVA, afin de faciliter la circulation des transports en commun (par des T.C.S.P. /voies en sites propre) et les modes "actifs" en reliant les communes périphériques à la ville centre et entre elles. Prévoir la possibilité d'embarquer des vélos à bord des bus pour les trajets inter-cités.*

en préambule on veut juste signaler qu'il nous a été difficile de répondre OUI/NON à certaines questions.

nous aurions préféré pouvoir répondre oui/non/nous proposons plus

le décompte des oui et des non ne saurait donc être suffisants pour une restitution de nos réponses

#### Action n°2 : je ne m'engage pas

Affecter au moins 25€ par habitant du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

\* plutôt qu'un budget spécifique il faut assurer un suivi (multi-annuel) des dépenses en incluant les dépenses de fonctionnement et les investissements

\* nous proposons par ailleurs la mise en place de commissions extra municipales effectives (consulter régulièrement et disposant de tous les dossiers en amont des réunions)

\* les conseils de quartiers pourront gérer un budget participatif à hauteur de 7% des investissements totaux.

#### Action n°3 : je ne m'engage pas

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

*Un(e) élu adjoint(e) chargé(e) des modes actifs au sein de chaque municipalité de l'agglomération.*

*Un(e) chargé(e) de mission vélo, qui pourrait être basé(e) éventuellement dans la future "Maison des mobilités actives" prévue dans le PDU de GMVA.*

*Il ou elle assurerait, avec les services techniques des communes de l'agglomération, le suivi et la mise en œuvre du schéma cyclable des différentes villes*

Un élu serait en charge des questions de mobilités

Un chargé de missions pourrait être nommé en début de mandat pour établir un état des lieux, collecter les propositions d'amélioration et les mettre en œuvre. Cette mission pourrait à terme être allégée ce qui serait un signe de réussite.

Ces personnes devront être soutenues par des conseils extérieurs expérimentés et opérant sur le mode participatif

#### Action n°4 : je ne m'engage pas

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

*Avec des réunions semestrielles de commissions extramunicipales des déplacements « actifs » (vélo et marche) qui permettront d'évaluer notamment les avancées*

\* la cadence semestrielle n'est pas suffisante

\* il faut utiliser le conseil municipal des jeunes, les commissions extra-municipales ouvertes au public : les séances et les comptes-rendus, les conseils de quartiers

\* l'atelier permanent des projets sera également un outil.

\* il faut utiliser l'atelier permanent des projets en cours que propose notre liste

## Développer un réseau cyclable cohérent

### Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : sur les axes principaux et hors zone 30

*Proscrire les dénivelés de quelques centimètres pour un caniveau ou pour un passage sur trottoir. Le cycliste doit cheminer à « dénivelé zéro »*

*Entretien régulièrement les pistes et bandes cyclables (peintures, traitement du problème des racines).*

il faut également veiller à ce que les trajets utilisés par les vélos soit " hors d'eau"

### Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Créer des axes vélo continus et sécurisés traversant la ville, véritables "vélos-routes".

Un axe Kerlann-Poulfanc avec une bretelle vers Kerluhern (zone Atlanparc de Plescop) jusqu'à la place de la Madeleine et une continuité du Poulfanc à Theix.

ces axes doivent être sécurisés au maximum avec les normes des pistes cyclables et pas celles de bandes cyclables

### Action n°7 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération Un axe de Ménimur/Conleau ou Séné, qui passerait par l'avenue Pompidou, la rue Thiers, ou passant le long des remparts puis la Rabine jusqu'à Conleau ou Séné.

axe kercado, place libération, hôtel de ville-collège J Simon, pac, vannes ocea et gare) pour inciter les collégiens de kercado à prendre un vélo plutôt que le bus pour rejoindre le collège J Simon

ces axes doivent être sécurisés au maximum avec les normes des pistes cyclables et pas celles de bandes cyclables

### Action n°8 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines De Plescop, Ploeren, Arradon, Saint-Avé, Theix, Séné, la presqu'île de Rhuys, avec des parcours sécurisés sans discontinuité.

*Avec des panneaux de signalisation en distance et temps*

### Action n°9 : je ne m'engage pas

Mettre le vélo au cœur Installer des compteurs de cyclistes pour suivre l'évolution de la pratique du vélo en ville.

cela peut être intéressants de façon ponctuelle : OUI

quelle est la fiabilité de ces comptages ?

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°10 : je ne m'engage pas

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. ex : boulevard de la Paix, rue Thiers

cela est objectif

mais sur une mandature les budgets financiers ne seront peut être pas disponibles pour combler le retard pris

il faudra d'abord établir un état des lieux et évaluer le cout de tels aménagements

notre priorité serait la rue thiers pour laquelle une étude pourrait être réalisée très rapidement pour réaliser une large bande cyclable dans le sens de la montée.

### Action n°11 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Rétablir les priorités à droite aux carrefours, à l'exception des axes structurants

Nous sommes OK mais l'utilisation des équipements de contraintes doivent être utilisés qu'en cas de non respect. la pérennité de ces équipements serait un signe d'échec.

Les priorités à droite doivent être déterminées au cas par cas pour éviter de trop nuire à la progression des cyclistes

### Action n°12 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Installer des feux pour les vélos, différents des feux pour voitures, permettant un décalage (en faveur des vélos)

### Action n°13 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. S'inspirer des vélo-rues

La circulation des voitures déposant des élèves ne doit pas entraver la circulation des élèves piétons ou cyclistes.

l'élève arrivant à l'école en voiture peut comme ses camarades piétons faire 200 ou 300 mètres à pied (d'autant plus pour les collégiens et lycéens)

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°14 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Multiplier les appuis-vélo pour le court terme avec 1 appui au minimum par rue pour les visiteurs et professionnels de santé,

*Inciter les supermarchés et autres commerces, qui ont des parkings voitures, à installer des abris couverts si possible, et de bons appuis-vélos (pas de "pince-roues")*

pour les commerces et supermarchés les emplacements doivent être adaptés en étant proche des entrées, des caddies

### Action n°15 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobois ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

*En particulier dans le centre-ville ancien*

### Action n°16 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

*Organiser dans les collèges des interventions annuelles de vérifications de l'éclairage des vélos avec le soutien d'associations cyclistes ou intervenant sur la sécurité routière*

ces locaux doivent permettre de pouvoir stocker les équipements (casques, protection contre la pluie)

### Action n°17 : je ne m'engage pas

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*Aider à la création d'un service de livraisons à vélo dites "du dernier kilomètre" afin de désengorger la ville des camions et camionnettes.*

Il semble difficile de livrer un magasin par vélo cargo.. ?

la création d'un service "dernier km" relève plutôt des associations de commerçants.

en ce qui concerne les services de la ville on incitera les agents à l'utilisation du vélo pour se déplacer sur les différents sites (idem pour les élus)

### Action n°18 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

*Élargir avec GMVA le service de location de longue ou moyenne durée de vélos, actuellement dédié aux étudiants (Vélos de ville ou Vélos à Assistance Électrique).*

selon conditions de ressource

limitée dans le temps

VAE en fonction de la condition physique des personnes

### Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*Communication récurrente de la ville pour aider au développement des vélo-écoles pour adultes, promouvoir le marquage Bicycode, les bourses au Vélo, les campagnes d'éclairage*

### Action n°20 : je ne m'engage pas

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.  
*Cette maison des mobilités actives est prévue au PDU de GMVA*

ce lieu ne devrait il pas être lui même mobile ?

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°21 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Attention aux interférences avec l'éducation nationale...

la sensibilisation, l'apprentissage pourraient peut être se réaliser hors temps scolaire, mercredi, ticket sport...?

### Action n°22 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*Organiser des challenges inter-écoles ou inter-entreprises pour inciter à l'éco-mobilité (transports en commun, covoiturage, vélo, marche)*

si elles existent les places de parking réservées aux élus et aux cadres de la ville seraient en partie réaffectées ou supprimées pour n'en garder que pour les personnes atteintes d'un handicap.

### Action n°23 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

+ services de messageries et transport de courriers entre les différents sites

### Action n°24 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

*Comme exemple pour les administrations et entreprises*

*Faire des études d'impact sur le trafic avec des tests de modifications d'horaires du matin et du soir de grands établissements scolaires et de grandes administrations.*

ok pour le forfait mobilité aux agents municipaux et aux élus.

doute sur les tests

### Action n°25 : je ne m'engage pas

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

OK mais uniquement pour l'enseignement maternel et primaire.

Arrivé au collège l'enfant doit être autonome.

### Action n°26 : je ne m'engage pas

Créer une "fête du vélo". implication de la municipalité à la fête européenne annuelle du vélo en juin, et à la semaine nationale de la mobilité en septembre

un seul événement avec plus de moyens nous semble plus opportun.

### Action n°27 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable en particulier pour les bandes cyclables rue Mme Molé, rue Jean Jaures ou devant les écoles, avec un contrôle renforcé lors des événements sur le port ou les soirs de match.

on pourrait étudier l'achat par la ville d'un véhicule de mise en fourrière à disposition de la police municipale pour plus de réactivité

### Action n°28 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

*par des affiches, panneaux de menace de mise en fourrière, des radars pédagogiques lumineux et des publications récurrentes dans le Vannes Mag et dans la presse locale.*

pas seulement des menaces de mise en fourrière (cf point 27)

### Action n°29 : je ne m'engage pas

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : Une implication de la ville auprès des administrations, des établissements scolaires et des entreprises à établir des plans de déplacement ou plans de mobilité (PDE, PDA) pour leurs salariés.

Faire des études d'impact sur le trafic avec des tests de modifications d'horaires du matin et du soir de grands établissements scolaires et de grandes administrations ou entreprises.

La carotte financière n'est pas une solution.

Il faut inciter tous les gens concernés à une attitude citoyenne, à passer du vélo loisir au vélo utilitaire

Les tests de modification d'horaire nous semble complexe à mettre en œuvre (liaisons avec les transports en communs) et les résultats difficilement quantifiables. Il faut étudier ce qui a pu être fait ailleurs .

## Commentaires généraux

NOS PRIORITES :

- Assurer les continuités, raboter les dénivelés
- Décalage des feux
- pour l'exemple et la symbolique : place Gambetta : permettre aux vélos de circuler entre les terrasses pour accéder à la rue St Vincent (sauf jours de marché)

LES MOYENS :

- toutes les personnes en charge de la ville devraient être impliquées (élus, agents de la ville , force de sécurité,...)
- la gestion des déplacements , dont le vélo, doit être transversale et ne peut être confinée à un seul service.
- concernant l'aspect budgétaire nous ne prétendons pas connaître les éléments à prendre en compte. Mais notre priorité sera, que ce soit pour le fonctionnement ou pour les investissements, de privilégier les déplacements doux (vélos, marche, transport en commun).